



Maison forte de Hautetour
Sculpture : *Le Guide* - Denis Monfleur

APPEL À PROJET, RÉSIDENCE ARTISTIQUE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

PRINTEMPS - ÉTÉ 2024
AUTOMNE - HIVER 2024/2025



Archipel Art Contemporain
Saint-Gervais Mont-Blanc

CONTACT SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE
SERVICECULTUREL@SAINTGERVAIS.COM
04 50 47 78 95

SOMMAIRE

La résidence de création et de recherche artistique	3
Modalités de candidature	5
L'atelier / espace d'exposition	6
Archipel Art Contemporain	8

Résidence artistique

Depuis 2013, chaque année, deux artistes-plasticien(ne)s sont accueillis en résidence à la Maison forte de Hautetour pendant 30 jours répartis soit entre avril et juillet (résidence printemps-été) soit entre octobre et février (résidence automne-hiver), pour développer un projet de création, impliquant le territoire et/ou sa population dans le processus de création. Chaque résidence donne lieu à une restitution publique des recherches menées et des oeuvres réalisées, grâce à une exposition s'intégrant au parcours muséographique de la Maison forte de Hautetour dans la salle d'atelier prévu à cet effet. Les artistes sont invités à prendre appui sur les questions muséographiques qui sont développées sur ce site - pratique de la montagne, profession de guide, risques naturels et enjeux écologiques dans les Alpes, etc. -, sur les collections des musées, ou plus largement sur l'histoire de la commune et de la vallée. Le projet de résidence de recherche et de création doit donc s'ancrer sur le territoire et proposer un regard nouveau sur celui-ci.

Modalités

1- Conditions d'accueil et d'exposition

Un atelier et un logement seront mis à disposition de l'artiste durant la période de résidence au sein de la Maison forte de Hautetour. L'atelier est également l'espace d'exposition où sera présentée la restitution de la résidence. Le résident bénéficiera d'un budget de 2700€ pour la production de l'exposition et de son projet. Il sera rémunéré à hauteur de 2000€ d'honoraires et percevra 800€ correspondant au per diem et déplacements durant la période de résidence.

2- Rencontre avec les publics

L'artiste s'engage à être présent pendant son temps de résidence et à participer à plusieurs actions de médiation, conçues en amont avec le service de médiation culturelle, auprès des publics scolaires et/ou individuels. Des projets spécifiques dédiés au public scolaire dans le cadre de Chemin de la culture peuvent être menés en parallèle et feront l'objet d'un contrat à part.

3- Partenariat Analogues

À l'issue de chaque résidence et afin de disposer d'une édition présentant le travail réalisé par l'artiste, la commune de Saint- Gervais a mis en place un partenariat avec les éditions Analogues. Celles-ci proposent l'édition d'un numéro de leur revue hebdomadaire d'art contemporain, *Semaine*, consacrée à la résidence et l'exposition de restitution. Une somme est allouée par la commune pour l'édition du numéro de la revue *Semaine*, il revient à l'artiste de prendre en charge la rémunération de l'auteur du texte publié.

(pour en savoir plus : www.analogues.fr)

Modalités de candidature

Conditions d'éligibilité :

Cet appel à candidature est ouvert aux artistes-plasticiens, disposants d'un numéro de SIRET, pour la résidence de recherche et de création printemps-été 2024 et automne-hiver 2024-25.

Dossier de candidature :

- Une note d'intention précisant le projet
- CV ou biographie avec numéro de SIRET
- Un portfolio à jour

Merci de préciser la période de résidence souhaitée

Le dossier est à envoyer à l'adresse email :

serviceculturel@saintgervais.com

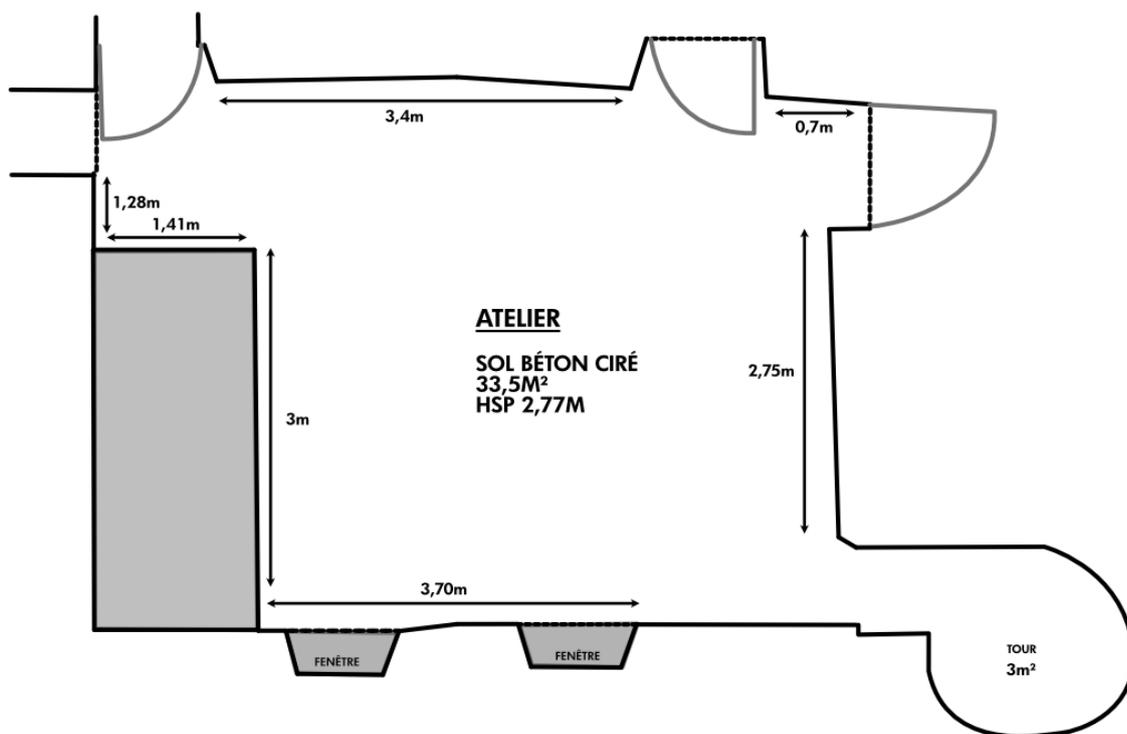
Merci d'indiquer en objet du courriel :

« Résidence (*Hiver ou Été*) - *Nom de l'artiste ou du collectif* »

Date limite de candidature : lundi 31 juillet 2023

Réponse : fin septembre 2023

L'atelier / espace d'exposition



Vue de l'atelier - exposition Bird-Watchers ©Hélène Bellenger, 2021



Vue de l'atelier - résidence Johanna Perret, 2020



Vue de l'atelier - résidence Géraldine Trubert, 2019

Archipel Art Contemporain

Archipel Art Contemporain est un dispositif, original dans sa structure, qui intervient dans le champ de la diffusion et de la découverte de l'art contemporain sur le territoire de Saint-Gervais Mont-Blanc !

Ce dispositif a été lancé en 2012 par la commune de Saint-Gervais, à l'occasion de l'inauguration du nouveau pont de contournement de la commune et de la salle d'exposition qui y a été créée, Pile Pont Expo. La programmation annuelle se décline, selon les périodes de l'année, dans les différents lieux culturels de la commune, chacun ayant une forte personnalité architecturale ou patrimoniale : Pile Pont Expo, la Maison forte de Hautetour, et le parc thermal du Fayet.

Tout au long de l'année, on peut ainsi découvrir la création contemporaine à Saint-Gervais, à travers des expositions temporaires, l'organisation de résidences artistiques et la création d'oeuvres originales.

Contact Service culture & patrimoine
serviceculturel@saintgervais.com
04 50 47 78 95

www.saintgervais.com

